

Association de Bayen

Camp préados 2015

Projet pédagogique

Descriptif du séjour :

- Il s'agit d'un séjour de vacances
- Organisme organisateur : Association de Bayen
Place des Bouilleurs de crus
33650 Saint Médard d'Eyrans
- Le séjour aura lieu du 10 au 20 juillet 2015, dans la grange de Bayen, à Sazos (65120).
- Nous accueillerons vingt-deux enfants, entre douze et quatorze ans.
- L'équipe pédagogique sera composée de cinq adultes : une intendante, deux animateurs diplômés, deux animatrices diplômées et une directrice.
- Ce séjour est avant tout un séjour de découverte des Pyrénées : l'activité principale sera donc la balade en montagne. Le thème de notre séjour est : « Les métiers de la montagne »
- Le prix du séjour est de 367 euros. De plus, les familles doivent être à jour de la cotisation annuelle de l'association, dont le montant est de 8 euros.

Rappel du projet éducatif de l'association :

L'Association de Bayen a pour but de permettre à chaque enfant, quels que soient les moyens financiers de sa famille, de partir en vacances. Pour pouvoir ouvrir les camps au plus grand nombre, l'Association emploie des animateurs et directeurs bénévoles...et passionnés de montagne, bien sûr !

En effet, l'Association de Bayen veut faire découvrir aux enfants le monde montagnard et ses spécificités (flore, faune, météorologie ...), ainsi que les plaisirs de la randonnée. Les séjours se déroulent dans une grange des Hautes Pyrénées, spécialement aménagée pour accueillir des groupes d'enfants, mais dont l'aspect originel (c'est une ancienne bergerie) a été soigneusement préservé, ce qui contribue au dépaysement des enfants et à leur immersion dans le milieu pyrénéen.

Les séjours organisés par l'Association de Bayen permettent aussi aux enfants de vivre une expérience de groupe, et les amènent à la prise de responsabilités et à la conquête de l'autonomie, en leur faisant partager non seulement les temps forts mais aussi les petites contraintes de la vie de tous les jours (vaisselle, balayage...).

Les intentions éducatives de l'équipe pédagogique :

- Nous désirons amener les enfants à prendre conscience de la biodiversité du milieu montagnard, en leur faisant découvrir la faune, la flore et les paysages des Pyrénées.
- La découverte de la montagne suppose bien sûr un apprentissage du respect de la nature. Nous sensibiliserons les enfants à la nécessité de protection du milieu montagnard, et nous leur apprendrons à ne pas l'abîmer. Pour ce faire, nous emmènerons les enfants dans le Parc National au cours d'une des balades et nous leur expliquerons les règles de cet espace préservé.
- Nous ferons aussi découvrir aux enfants les métiers des Pyrénées, et plus particulièrement ceux de guide de haute montagne, de berger, de gendarme de haute montagne ...
- Nous montrerons aux enfants comment s'orienter en montagne en les initiant à la lecture d'une carte IGN, et en leur apprenant à repérer les marques qui indiquent le GR 10 et celles qui rappellent que l'on se trouve dans le Parc National.
- Je pense qu'un Accueil Collectif de Mineurs peut apprendre aux enfants, en particulier à ceux qui n'ont jamais vraiment été séparés de leurs parents, à être plus autonomes en ce qui concerne la gestion de leurs affaires. La vie en communauté permet aussi aux enfants d'apprendre à respecter les adultes qui les encadrent et les autres enfants. Durant le séjour, nous mettrons en place un système de partage des tâches ménagères : nous ferons participer les enfants au service de table, à la vaisselle et au rangement, afin qu'ils apprennent à respecter le travail d'autrui et la propreté des lieux où ils vivent.

Les activités :

Voici le programme de la semaine :

Vendredi 10 : voyage et installation

Samedi 11: plateau de Bellevue et Gavarnie

Dimanche 12 : Troumouse

Lundi 13 : repos et Trotin'herbe

Mardi 14: Barada et visite de la centrale hydroélectrique de Pragneres

Mercredi 15 : Escalade arbre + Piscine, mini-golf, ou passage du tour de France au choix

Jeudi 16 : Lac d'Hileou, bivouac au Clôt

Vendredi 17 Lac de Gaube

Samedi 18 : repos et grand jeu

Dimanche 19 : Soum d'Arriou-né (accompagnateur)

Lundi 20 : départ : horaire RDV

Ce programme n'est qu'indicatif, et pourra être modifié en fonction des conditions météorologiques.

L'activité principale sera la marche en montagne. Six balades sont prévues durant le séjour. Elles ont été choisies en tenant compte de l'âge et des capacités physiques des enfants. Les itinéraires seront reconnus au préalable par un membre de l'équipe d'animation.

La difficulté des balades sera progressive ; nous commencerons par une balade assez facile pour initier les enfants à la marche en montagne.

Il est toujours possible d'adapter la longueur des randonnées en fonction du rythme de marche des enfants. Rien n'est décidé d'avance, et nous tiendrons compte du niveau global du groupe en ce qui concerne la marche. Par ailleurs, nous formerons, si nécessaire, des petits groupes d'enfants accompagnés d'un animateur en fonction de leur vitesse de marche : tous les enfants pourront marcher à leur rythme. La fréquence et la longueur des pauses seront adaptées à la réaction des enfants vis-à-vis de la marche.

Nous avons décidé de proposer aux enfants une activité d'accrobranche car il peut s'agir d'une totale découverte pour certains. De plus, cette activité se fait en pleine nature et permet de découvrir les arbres autrement. Plusieurs parcours de difficultés différentes sont proposés, de sorte que les enfants qui craignent de monter dans les grands arbres puissent s'initier à cette activité en empruntant un parcours spécialement adapté. Quoi qu'il en soit, aucun enfant ne sera obligé de participer à cette activité s'il ne le souhaite pas. L'accrobranche se fait en toute sécurité dans un centre agréé, et les enfants sont encadrés par des professionnels diplômés.

De même la Trotin'herbe est une activité de plein air très ludique qui permet une approche différente de la montagne et du dénivelé. Cette activité est encadré par des moniteurs spécialités.

Le grand jeu sera organisé par les animateurs et aura lieu dans la ville de Luz St Sauveur. Les enfants auront l'occasion de d'en apprendre davantage sur les habitants de cette ville en posant des questions aux commerçants, au bureau des guides, à la maison de la vallée, etc.

Le camp que nous organisons est un camp de randonnée : les enfants, à moins qu'ils soient blessés, doivent participer aux marches. Ils n'ont donc pas le choix de leur activité les

jours où nous partons en montagne. De même, lorsque des sorties sont prévues, les enfants doivent y participer.

Néanmoins, lors des temps libres à la grange, les enfants peuvent choisir librement ce qu'ils veulent faire. Il sera mis à leur disposition des fournitures de dessin, des jeux de société et du matériel sportif.

Chaque soir, une veillée est organisée après le repas. Les animateurs proposeront des petits jeux, des chants ou bien un grand jeu par équipes. Le choix est laissé à l'enfant de participer ou non. Il peut aussi, s'il le souhaite, jouir d'un temps calme consacré à la lecture, au dessin ou à l'écriture de cartes postales...

La vie quotidienne et le rythme des journées :

➤ Les repas :

- ❖ Au petit déjeuner, les enfants auront du lait et du jus d'orange, des céréales, du pain, du beurre et de la confiture. Nous veillerons à ce que les enfants mangent suffisamment et prennent des forces pour la matinée.
- ❖ Les jours de balade, le déjeuner est un pique-nique en montagne. Il est le plus souvent constitué d'une salade composée, d'un morceau de fromage avec du pain, et d'un fruit. Les autres jours, le déjeuner est pris à la grange. Nous veillons à ce que les repas soient toujours équilibrés et adaptés à la dépense d'énergie de la journée. Nous tiendrons compte, bien entendu, des régimes alimentaires spécifiques ou des allergies qui nous auront été signalés.
- ❖ Tous les jours, les enfants auront un goûter dans l'après-midi. En outre, lors des randonnées, les enfants auront des encas dans la matinée, lors des pauses.
- ❖ Le dîner sera toujours pris à la grange, sauf le soir du bivouac. Même ce soir-là, les enfants auront un repas chaud.

➤ La santé et les soins :

- ❖ Si un enfant est sous traitement avant le camp, les parents nous remettrons son ordonnance et ses médicaments, et l'animateur chargé du suivi sanitaire se chargera d'administrer son traitement à l'enfant.
- ❖ L'animateur chargé du suivi sanitaire pourra, si besoin est, soigner les « petits bobos » et autres ampoules, et traiter les coups de soleil éventuels. Pour tout autre problème de santé, les enfants seront amenés chez un médecin.
- ❖ Etant donné le caractère sportif du séjour et les locaux dont nous disposons, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir des mineurs présentant des troubles graves de la santé ou un handicap moteur. Néanmoins, nous pouvons sans problème accueillir un enfant avec un handicap moins lourd, mais cela ne sera pas le cas cette année. Les enfants asthmatiques pourront être accueillis s'ils ont un traitement adéquat.

➤ L'organisation du temps :

- ❖ Le voyage : à l'aller nous prendrons le train à Bordeaux pour Lourdes, puis nous finirons le trajet en car. Au retour, nous irons en car jusqu'à Lourdes, où nous prendrons le train pour Bordeaux. Il y aura cinq accompagnants pour le voyage, quatre animateurs et la directrice.
- ❖ Le lever se fera à 7h30 ou à 8h00 les jours où nous devons partir en balade, afin de ne pas commencer trop tard la randonnée. Les autres jours, les enfants pourront se lever quand ils voudront entre 8h00 et 9h00. Le petit déjeuner sera alors servi entre 8h00 et 9h30. Cela laisse assez de temps dans la matinée pour une sortie ou une activité. L'équipe d'animation se lèvera au moins vingt minutes avant les enfants, afin d'être prêts pour accueillir les enfants.
- ❖ Le coucher se fera au plus tard entre 22h30 et 23h00, selon les jours. Cela permet d'assurer une bonne nuit de sommeil aux enfants, sans qu'ils aient l'impression de se coucher trop tôt.
- ❖ La communication avec les parents : nous souhaitons favoriser un climat d'échange au sein de la collectivité et l'usage des téléphones portables sera restreint. En effet celui-ci sera interdit lors des temps collectifs (ballades, activités, repas, veillées, services...)

Le directeur laissera un message chaque soir sur le site de l'association dans la rubrique « News Camp préados », en racontant ce que les enfants ont fait dans la journée. Ainsi, les parents pourront avoir des nouvelles.

- ❖ L'argent de poche : dans le trousseau et lors de la réunion avec les familles, nous préconisons une somme maximale d'argent de poche de 20 euros, pour éviter qu'il y ait un trop grand écart de moyens entre les enfants. Cela suffit amplement pour acheter des cartes postales et des souvenirs. Nous recommandons aussi aux parents de donner à leurs enfants des enveloppes déjà timbrées et portant l'adresse du destinataire, pour être sûrs d'avoir la bonne adresse.

L'argent de poche de tous les enfants sera prélevé en début de séjour par les animateurs, et gardé en sureté, pour éviter la perte ou le vol. Il sera mis à la disposition de l'enfant les jours où nous ferons les achats.

- ❖ Il est demandé aux familles de donner à l'enfant assez de linge pour dix jours, car nous ne faisons des lessives qu'en cas d'extrême nécessité. Un trousseau précis sera adressé aux familles.
- ❖ Les enfants se doucheront le soir, entre 17h30 et 19h00, avant le repas. Ainsi, ils seront prêts plus vite le matin, et cela permet de ne pas les réveiller trop tôt. Ils se laveront les dents le soir avant de se coucher. Le matin, ils se livreront à une petite toilette.
- ❖ Les enfants participeront à certaines tâches ménagères ; des « services » seront organisés, et chacun s'inscrira pour la journée dans un des « services ». Chaque jour, les enfants changeront de « service ». Ils seront mis à contribution pour mettre la table et la débarrasser, servir les autres à table, balayer la salle commune, aider à la cuisine et faire la vaisselle. Les animateurs se répartiront dans les différents groupes pour montrer aux enfants comment faire et les aider.

- Le règlement intérieur : dès l'arrivée, les animateurs exposeront aux enfants les règles de sécurité, et leur montreront les endroits où ils n'ont pas le droit d'aller. Le règlement intérieur sera établi en collaboration avec les enfants, afin qu'ils suivent plus volontiers les règles instaurées en commun. L'équipe d'animation insistera sur l'importance du respect mutuel et de la politesse pour le bon déroulement de la vie en

communauté. Les règles établies avec les enfants seront affichées dans la salle commune, afin que chacun puisse s'y référer plus facilement.

L'équipe d'adultes :

- Tout le personnel est bénévole. Le recrutement se fait parmi des membres de l'association motivés pour s'investir, qui déjà tous participé à des camps organisés par l'association lorsqu'ils étaient enfants ou adolescents.
- Une première réunion de préparation a eu lieu au mois d'avril et une seconde le 3 juillet, au cours desquelles nous avons pu mettre en place un projet pédagogique en nous appuyant sur le projet éducatif de l'association et sur mon projet personnel de directrice. Durant le séjour, l'équipe pédagogique se réunira tous les soirs pour faire le point sur la journée et préparer la journée du lendemain. Après le séjour, nous nous réunirons pour faire un bilan et préparer une journée après-camp où les enfants pourront se retrouver et où seront projetées des photos du camp.
- Règlement intérieur :
 - ❖ Il est interdit de fumer à proximité des enfants. Pour fumer, l'animateur doit prendre une pause après avoir averti le reste de l'équipe d'animation et s'être assuré que cela ne nuirait pas au bon déroulement de la journée ni à la sécurité des enfants.
 - ❖ Les membres de l'équipe d'animation n'auront pas de plage de repos clairement définie. Ils doivent s'arranger entre eux pour prendre des pauses chacun leur tour, sans que la surveillance des enfants ne s'en ressente.
 - ❖ Les animateurs peuvent utiliser leur téléphone portable pendant leurs pauses et après le coucher des enfants.
 - ❖ Les animateurs ne doivent pas introduire de drogue ni d'alcool dans le centre de vacances.

L'aménagement de l'espace :

- La moitié des enfants (les filles cette année) dormira dans une tente-dortoir où elles disposeront de lits. L'autre moitié dormira dans le dortoir situé au-dessus de la salle commune. Les animatrices dormiront avec les filles, et les animateurs avec les garçons, au cas où les enfants auraient besoin d'eux pendant la nuit.

- Les repas seront pris dans la salle commune, où des tables seront installées aux heures des repas. Le reste du temps, la salle commune sera dégagée. Seules quelques tables resteront en place pour accueillir les diverses activités manuelles proposées aux enfants.
- La cuisine est un espace à accès restreint. Il est réservé à la préparation des repas et seul le petit groupe d'enfant désigné chaque jour pourra y entrer pour aider à celle-ci.
- L'esplanade située devant la grange sera réservée aux jeux des enfants, en particulier aux jeux sportifs.
- Le dortoir et la tente-dortoir seront réservés dans la journée aux enfants qui désirent bénéficier d'un temps calme, lire, se reposer... Il ne s'agit pas d'un espace de jeu.

La communication avec les différents protagonistes :

- Afin de pouvoir évaluer notre travail, et connaître le ressenti des enfants, nous demanderons tous les soirs aux enfants ce qui leur a plu ou déplu dans le déroulement de la journée. Chaque soir, l'équipe d'animation examinera avec soin les commentaires des enfants. A la fin du séjour, les enfants répondront, par petits groupes et avec l'aide d'un animateur, à un questionnaire de satisfaction, et nous les inviterons à faire des remarques pour que nous puissions évaluer notre travail et, éventuellement, corriger certains points.
- Les parents seront conviés à une réunion d'information qui aura lieu mi-juin, où l'équipe pédagogique leur sera présentée, ainsi que le programme prévisionnel du séjour, et où ils pourront poser des questions. Les enfants sont bien entendu conviés, eux aussi, à cette réunion. Les familles recevront aussi un trousseau et une lettre d'information qui précisera les modalités du départ. Les parents devront remplir une fiche sanitaire de liaison ainsi qu'une feuille d'inscription définitive sur lesquelles ils pourront préciser toutes les informations, médicales ou autres, qu'ils jugent utile de communiquer à l'équipe pédagogique. Toutes ces informations resteront strictement confidentielles. En outre, notre projet pédagogique sera mis en ligne sur le site de l'Association de Bayen pour faciliter sa consultation. Les parents pourront, nous l'avons déjà dit, avoir des nouvelles du groupe grâce à un blog dont le message sera renouvelé tous les soirs.
- Les prestataires d'activité seront prévenus à l'avance de notre arrivée, et j'effectuerai une réservation lorsque cela est possible. L'Association de Bayen a toujours recours au même transporteur car elle a noué avec cette entreprise des liens de confiance. De plus ce transporteur permet une grande flexibilité, qui est nécessaire lorsque l'on doit s'adapter aux conditions météorologiques. Nous resterons en contact avec lui tout au long du séjour, afin de pouvoir régler avec lui les changements de programme éventuels qui seraient dus à de mauvaises conditions météorologiques.

- Nous bivouaquerons sur une aire de bivouac autorisée, située près d'une auberge, ce qui nous permettra d'utiliser les toilettes de l'établissement, et d'avoir accès à de l'eau potable facilement, avec l'autorisation des propriétaires.
- La gendarmerie de Luz Saint-Sauveur sera prévenue de l'arrivée du groupe au centre de vacance, et aura à sa disposition la liste des enfants ainsi que de l'équipe d'adultes. Elle sera informée du programme du séjour et de toutes les sorties en montagne.
- Le maire de Sazos, le petit village où se situe la grange, sera prévenu de notre arrivée.
- Le jour où les enfants iront faire du shopping (cela se fera par petits groupes sous la surveillance d'un animateur), les animateurs se chargeront de prévenir les commerçants de l'arrivée dans leur boutique d'un groupe d'enfant, et veilleront au bon déroulement des achats.